

SOURCING, DEONTOLOGIE, PROFESSIONNALISATION**L'acheteur public nouveau est en marche****Jeudi 8 juin 2017****Salle RAMEAU - BRED****18, Quai de la Râpée 75012 PARIS**

Préambule : La Professionnalisation des acheteurs publics est un thème d'actualité tant au sein des instances de l'Union Européenne que dans chacun de ses États membres.

Pour Bruxelles, le manque de savoir-faire des praticiens de l'achat public est à l'origine de problèmes d'organisation et d'efficacité dans les actes d'achat, mais aussi d'irrégularités dans les procédures de passation et d'exécution. A une époque de recherche de la "compliance", le développement d'un véritable métier d'acheteur public est sans conteste un levier indispensable afin d'aboutir à un tel objectif.

Au-delà des nécessaires formations initiales, via notamment des spécialisations de Master 2 au sein des Universités, et formations continues, via des associations professionnelles comme l'APASP, il devient une ardente obligation de poser les fondations d'un tel métier, tant en termes de principes et règles que de comportements à adopter.

L'objet du présent colloque est justement de réfléchir à de telles fondations, et de tracer le cadre et les contours de l'acheteur public du 21^{ème} siècle.

Jeudi 8 juin 2017**8 h 30 Accueil des participants****9 h 00 Ouverture par Jean Marc PEYRICAL, Président de l'APASP****I - L'ACHAT PUBLIC, LEVIER DES POLITIQUES PUBLIQUES****A - De la nécessité de se doter d'une stratégie d'achat**

Par Florent BRAUNBRUCK Directeur des Affaires Générales et de la Commande Publique- Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

- L'appréhension et la détermination des besoins des différents services
- La détermination de familles de produits et services et d'une nomenclature adaptée
- La mise en place de tableaux de bord et autre outils de suivi des achats

B - L'indispensable rencontre entre acheteurs et opérateurs potentiels

Par Thomas ROUYERAN Avocat Seban et Associés et Amélia DERON Acheteuse Experte Plate-Forme Régionale des Achats (PFRA) et des mutualisations de l'Etat – Hauts de France.

- Le sourcing ou sourçage: quelle définition, quelle signification?
- Jusqu'où peut-on aller sans compromettre la légalité de la future procédure?
- Le marketing-achat : comment donner envie aux entreprises de répondre au marché ?
- Un opérateur ayant fourni une étude ou une consultation sur un projet peut-il répondre à une procédure de marché relative à ce projet?
- Le E-sourcing : un outil de veille

C – Comment l'innovation peut permettre d'optimiser le service public : l'exemple de l'apport de la technologie des DRONES

Par Baptiste VASSOR - Expert technique innovation - UGAP

13 h 00 Déjeuner

14 h 15 Reprise des conférences

II – LES REGLEMENTS INTERIEURS DES ACHATS : VRAIE OU FAUSSE BONNE IDEE ?

A - De l'utilité et de l'opportunité d'un règlement intérieur des achats

Par Florence TRINH, Directrice des achats et marchés publics du Conseil Régional de Bourgogne - Franche Comté

- Quel contenu pour un tel règlement? Faut-il être très détaillé et aller au-delà des MAPA?
- Quelle valeur juridique leur conférer?

B- Faut-il graver dans le marbre des règles et principes d'éthique et de déontologie?

Par Philippe LOUGARRE, Directeur Administratif et financier de la SEMEC (SEM Gestionnaire du Palais des Festivals de Cannes)

- -Comment cadrer les comportements individuels des acheteurs? Quelle limite trouver entre activité professionnelle et vie privée?
- -Faut-il annexer un tel document au règlement intérieur des achats?

III - L'ACHETEUR PUBLIC FACE À SES DÉFIS

Défi numéro 1: comment acheter local tout en restant dans les règles

Par. Par Florent BRAUNBRUCK et Jean Marc PEYRICAL

Défi numéro 2: comment être prêt pour les échéances d'octobre 2018- MPS, dématérialisation, Dume, open data-? *Benoit VERWAERDE – Responsable de mission Pilotage et Système d'informations - Métropole Européenne de Lille (MEL)*

Défi numéro 3: comment profiter au mieux de ses nouvelles libertés- le cas des clauses de réexamen, *Par Jean Marc PEYRICAL Président de l'APASP*

Fin de la session d'études 17 h 30